

A LA SUITE DE RÉFLEXIONS GÉNÉRALES SUR LA NOTION MÊME DE PARTENARIAT, NOUS CHERCHONS DANS CETTE DEUXIÈME PARTIE À METTRE AU JOUR LE TRAVAIL DE QUELQUES-UNES DE CES PERSONNES QUI AGISSENT DANS L'OMBRE, ET SANS LESQUELLES L'ÉCOLE NE SERAIT PAS CE QU'ELLE EST, ET NOS ÉLÈVES, EN DIFFICULTÉ NOTAMMENT, MOINS SOUTENUS. MAIS COMMENÇONS PAR LES PREMIERS INTÉRESSÉS, LES ÉLÈVES JUSTEMENT, QUI POURRAIENT METTRE EN ŒUVRE ENTRE EUX UN PARTENARIAT DIABLEMENT CONSTRUCTIF!

TOUT LE MONDE S'ACCORDE EN EFFET À DIRE QUE LE PARTENARIAT ENTRE LES ÉLÈVES EST TRÈS IMPORTANT. L'INFLUENCE DES PAIRS A DEPUIS LONGTEMPS DÉJÀ ÉTÉ EXPLOITÉE ET LA MÉDIATION PAR LES PAIRS POURRAIT CONTRIBUER À TISSER DES RELATIONS SOLIDAIRES ENTRE LES ÉLÈVES. MAIS IL SEMBLE QUE CE SOIT PLUS EN THÉORIE QUE DANS LA PRATIQUE! CAR LE PARTENARIAT ENTRE ÉLÈVES NE S'IMPOSE PAS: IL NÉCESSITE UNE CULTURE INSTITUTIONNELLE COHÉRENTE QUI ENCADRE, SOUTIENT ET CRÉE DES CONDITIONS FAVORABLES POUR QUE DE TELLES DÉMARCHES, SIGNES D'UN PARTENARIAT NAISSANT, PUISSENT PRENDRE DE L'AMPLEUR À L'ÉCOLE¹.

LA MÉDIATION PAR LES PAIRS

La médiation, une démarche en plein développement

La médiation semble être une approche qui marche! Pour s'en convaincre, il suffit de lire la presse qui rapporte les exemples les plus médiatiques. On assiste aussi à une multiplication des conférences, des colloques, des publications consacrés à ce thème, organisés aussi bien dans les milieux universitaires que dans le champ des praticiens.

De nos jours, aucun domaine social ne semble échapper à l'intervention des médiateurs. Que ce soit dans le domaine du travail, du droit pénal, de la consommation, des relations internationales, de la famille ou de l'école, la médiation s'est considérablement étendue et développée depuis les années 60. Cette démarche n'est plus simplement considérée comme un mode de résolution de conflits mais comme un *nouveau mode de régulation sociale*².

Le secteur scolaire est le dernier où la médiation a fait son apparition, pour faire face aux dif-

ficultés grandissantes que rencontre l'école. Au départ, des adultes médiateurs scolaires ont été désignés pour aider des élèves en difficulté, en «jouant» l'intermédiaire entre l'école, l'élève et les parents.

Malgré cela, les problèmes continuent de prendre de l'ampleur et l'on parle de plus en plus d'une violence grandissante au sein du monde des enfants et au sein de l'école. On s'est alors rendu compte que pour lutter contre cette crise, il fallait directement impliquer les élèves. La médiation s'est donc développée en médiation par les pairs, c'est-à-dire entre élèves.

En Suisse, nous n'en sommes qu'à nos premiers pas, mais l'on constate que les établissements scolaires y pensent de plus en plus. Un article paru dans le *24 Heures* de mars 2002³ relatait la formation de 300 *peacemakers* scolaires en Suisse allemande. Plus récemment, les médiateurs scolaires de l'établissement de Château d'Œx ont fait appel à la HEP Vaud pour demander une formation les aidant à lancer ce type de projet.



2 | PARTENARIATS À L'ÉCOLE ET DANS L'ÉTABLISSEMENT

LA MÉDIATION PAR LES PAIRS



La médiation par les pairs, un large mouvement

Cet axe de la médiation a été fortement influencé par les Etats-Unis, où les premières expériences datent du début des années 80. Un des projets les plus connus est celui de *Conflict Managers Project* qui a été initié par le *Community Board* de San Francisco. Les photos d'élèves médiateurs revêtus d'un T-shirt orange portant la mention *Conflict Manager* ont fait le tour du monde!

Ces programmes ont servi de modèles qui ont peu à peu essaimé dans toutes les parties du monde. En France, Bonafé Schmitt a fortement contribué au développement de la médiation par les pairs et, en Belgique, l'Université de Paix de Namur a édité un livre s'intitulant *Graines de médiateurs, médiateurs en herbe*⁴, accompagné d'une cassette vidéo.

Pourquoi les pairs?

L'influence des pairs a depuis longtemps été exploitée. En effet, des modèles d'entraide par les pairs se sont déjà répandus en Europe à partir du XVI^e siècle. A cette époque, ces expériences étaient essentiellement centrées sur l'autorité

du maître qui déléguait son pouvoir à un élève choisi par ses soins.

Et puis, à partir du XIX^e siècle, l'entraide par les pairs évolua, sur des principes d'idéologie éducative, vers des expériences fondées sur l'égalité, l'autonomie, et non plus la hiérarchie. Ce sont ces principes que l'on retrouve dans le scoutisme, les colonies, les écoles nouvelles⁵...

Les études en psychologie, en pédiatrie, en pédopsychiatrie ont apporté des explications à l'importance des pairs. Dans son livre, Pierre Tap⁶ met en évidence l'importance du groupe de pairs comme lieu de socialisation, au même titre que la scolarisation et les relations avec la famille.

Actuellement, il semble évident que les contacts entre pairs sont indispensables au développement des jeunes et qu'ils représentent un important facteur psychosocial pour la constitution d'une identité personnelle et sociale.

De quel type de médiation parle-t-on?

Si je me réfère tant aux diverses vidéos produites qu'aux documents rédigés par les projets d'établissements suisses concernant la formation des élèves médiateurs, le processus de médiation

rejoint celui proposé par M. Souquet⁷: il comprend cinq étapes.

1. Créer le cadre de la médiation.

Cette étape consiste à accueillir les parties en conflit, à leur expliquer le processus de médiation, ainsi qu'à mettre en place des règles.

2. Définir le conflit.

Ici, chaque partie concernée par le conflit donne sa version des faits, sans être interrompue. Le médiateur écoute et reformule ce qu'il comprend de la situation.

3. Se comprendre l'un l'autre.

Le médiateur invite chaque partie à écouter et à reformuler la version de l'autre, c'est-à-dire les faits, les ressentis ainsi que les besoins.

4. Rechercher des solutions.

Cette étape comprend deux temps: le premier où chacun va proposer des solutions et le deuxième qui consiste à se mettre d'accord sur une solution, en tenant compte de la faisabilité de celle-ci.

5. Obtenir un accord.

Il s'agit de contractualiser la solution choisie afin de garantir sa réalisation.

L'enjeu de la médiation par les pairs

Dans le cadre de mon mémoire de licence, j'ai visité trois établissements scolaires qui avaient implanté un projet de médiation par les pairs. Cette approche n'est pas uniquement un moyen de résoudre des conflits de façon non violente, mais représente aussi un outil d'éducation à la citoyenneté grâce auquel s'acquièrent des comportements permettant de vivre en société. C'est ce qui ressort des entretiens et de la lecture des différents documents élaborés par le groupe de pilotage de ces projets.

Comme le souligne R. Ballion⁸, la meilleure manière pour un enfant de se construire est qu'il soit acteur de sa propre construction. Et de plus, il s'agirait non seulement de rendre l'enfant acteur de sa socialisation, mais aussi de le sensibiliser



aux démarches démocratiques; c'est ce que Michel Tozzi⁹ appelle la socialisation démocratisante ou, si l'on se réfère à Colette Crémieux¹⁰, l'éducation à la citoyenneté. Ce sont là bel et bien les enjeux de la médiation par les pairs!

Et sur le terrain?

Malgré ce magnifique enjeu, très peu de médiations sont réalisées par les élèves médiateurs des trois établissements secondaires visités.

Pourquoi? Michel Develay et Philippe Mérieu¹¹ apportent une réponse possible: «Il est trop hasardeux de faire exister une socialisation démocratique dans une institution qui ne l'est pas forcément.» Selon eux, la culture d'établissement serait en contradiction avec l'esprit d'un *savoir vivre ensemble* démocratique: pour garantir la réussite d'un projet de médiation par les pairs, il faudrait donc commencer par remettre en question cette culture d'établissement. En effet, le *savoir vivre ensemble* démocratique passe par une co-construction où tous les partenaires de l'école sont impliqués. Ainsi, un projet de médiation par les pairs nécessite l'implication des adultes. La médiation par les pairs peut se

développer dans une classe, dans un collège, dans un établissement: pour chacun de ces niveaux différents, la condition indispensable de réussite consiste en l'implication de tous les adultes présents.

Le fait que la médiation au sens strict du terme n'ait presque jamais été utilisée par les élèves dans ces trois établissements ne signifie pas que la médiation par les pairs n'ait servi à rien! Il est vrai que je ne me suis pas attardée à relever les bienfaits multiples d'une telle pratique, qui se situent plus à un niveau individuel. Je pourrais citer le témoignage de certains élèves médiateurs qui disent avoir acquis une meilleure écoute, résolu des conflits familiaux, porté un regard différent sur leurs camarades... Les élèves n'utilisent pas le projet comme nous l'entendons à des fins institutionnelles, mais ils se sont appropriés à titre individuel ce qu'ils pouvaient utiliser dans leur contexte actuel. Cela dit, la question reste ouverte, car aucune analyse plus approfondie n'a été faite. Peut-être même que cette pratique a également contribué à diminuer la violence dans l'établissement!

Frédérique Rebetez

licenciée en sciences de l'éducation à Lyon, formatrice d'adultes. A la HEP Vaud, elle intervient en formation initiale, continue et complémentaire. Elle aborde des thématiques comme la gestion des conflits, les compétences relationnelles (communication, affirmation de soi, estime de soi...), la médiation ainsi que l'accompagnement individuel et d'équipe.

¹ Cet article est fondé sur La médiation par les pairs: un outil d'éducation à la citoyenneté, Enjeux et Obstacles. Mémoire de licence, Frédérique Rebetez, Université de Lumière Lyon 2, 2002.

² Bonafé-Schmitt, Jean-Pierre (1999). Les médiations, la médiation. Ramonville Saint-Agne: Erès.

³ Knopf, B. « Les élèves de la paix. » 24 Heures du lundi 25 mars 2002, p.7.

⁴ Université de Paix, Graines de médiateurs, médiateurs en herbe. Bruxelles: Editions Memor, 2000.

⁵ Taramarcas, O. (1994). Historique de l'approche pédagogique par les pairs à l'école. Sion: Ligue Valaisanne contre les Toxicomanies.

⁶ Tap, P. et Malewska-Peyre, H. (1993). « Introduction – Les troubles de la socialisation. » In Tap (dir). Marginalités et troubles de la socialisation. Paris: PUF.

⁷ Souquet, M. (1999). « La médiation en milieu scolaire. » In Bonafé Schmitt, JP. Les médiations, la médiation. Ramonville Saint-Agne: Erès.

⁸ Ballion, R. « La mission de socialisation de l'école: enjeux et obstacles. » In Les Cahiers Pédagogiques. n° 367-368, oct-nov 1998, pp. 37-39.

⁹ Tozzi, M. (1998). « La socialisation démocratique à l'école: un concept pour une pratique? » In Paturet, JB (dir) Vers une socialisation démocratique. Saint-Maximin: Théétète éditions.

¹⁰ Crémieux, C. (1998). La citoyenneté à l'école. Paris: Syros.

¹¹ Develay, M. et Mérieu, P. « Une attention simultanée, nécessairement. » In Les Cahiers Pédagogiques. n°367-368, oct-nov 1998, pp.10-12.